



Madame Najat VALLAUD-BELKACEM  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Paris, le 16 décembre 2016

Objet : carrières des enseignants et classes préparatoires

Madame la Ministre,

A l'heure où le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche engage une redéfinition des carrières des personnels enseignants portant aussi bien sur la rémunération des professeurs que sur le déroulement de leurs carrières et les modalités de leur évaluation, nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur le cas des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles, dont la spécificité n'est pas prise en compte dans l'état actuel des textes.

Nous nous inquiétons tout d'abord de ce que le corps des professeurs de chaire supérieure n'ait pas été évoqué lors de la mise en œuvre du protocole PPCR. Comme dans ces conditions la promotion d'un professeur agrégé à la chaire supérieure risquerait de se traduire par une régression salariale, il nous apparaît absolument indispensable que ce corps, qui constitue le point d'aboutissement normal de la carrière d'un professeur de CPGE, soit pris en considération au même titre que celui des professeurs agrégés.

Par ailleurs, comme la nomination et la mutation des professeurs des classes préparatoires dépendent de l'Inspection générale, nous souhaiterions obtenir la garantie que leur évaluation pédagogique continuera à relever de sa seule compétence, que ce soit lors des rendez-vous de carrière ou à l'occasion d'autres inspections. De manière générale, il nous apparaît logique que la spécificité des missions des professeurs des classes préparatoires, qui enseignent dans le post-bac, se traduise par des modalités spécifiques d'évaluation.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour la Conférence des Classes Préparatoires,  
le SNALC-FGAF et le SNES-FSU  
Sylvie BONNET

Alain JOYEUX  
Président de l'APHEC

Marc EVEN  
Président de l'APPLS

François PORTZER  
Président du SNALC-FGAF

Frédérique ROLET  
Secrétaire générale du SNES-FSU

Jean-François BEAUX  
Président de l'UPA

Rémy BOULARD  
Président de l'UPLS

Sylvie BONNET  
Présidente de l'UPS

Hervé RIOU  
Président de l'UPSTI

Courrier également adressé à M. Ali SAÏB conseiller en charge de l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche à Matignon